

Banque, coopérative engagée et fière de l'être

Banque de l'économie sociale et solidaire, des entreprises de l'économie réelle et des citoyens partageant une même vision humaniste du monde, le Crédit Coopératif s'engage aux côtés de ses clients-sociétaires pour construire une économie réelle, plus juste, plus locale, plus respectueuse de l'environnement, plus humaine.

Esprit pionnier et défricheur de nouvelles frontières, le Crédit Coopératif milite et innove en faveur d'une finance toujours plus engagée, donnant le pouvoir à ses clients d'agir individuellement et collectivement pour le logement social, la culture pour tous, l'éducation et la recherche, l'insertion, le handicap, la santé publique, la solidarité internationale, le mutualisme, les coopératives...

Son éthique lui fait refuser le recours aux paradis fiscaux. Par sa simple pratique de banquier à hauteur d'Homme, le Crédit Coopératif réinvente chaque jour de nouvelles passerelles entre utopie et réalisme économique.

Oui, une autre banque est possible.

Vous souhaitez nous contacter pour en savoir plus, nous rencontrer, nous poser une question ?

Un réseau de 72 agences en France.

Consultez la liste de nos agences sur notre site internet :

<https://agences.credit-cooperatif.coop>

Contactez-nous : **0 800 17 18 19** Service & appel gratuits

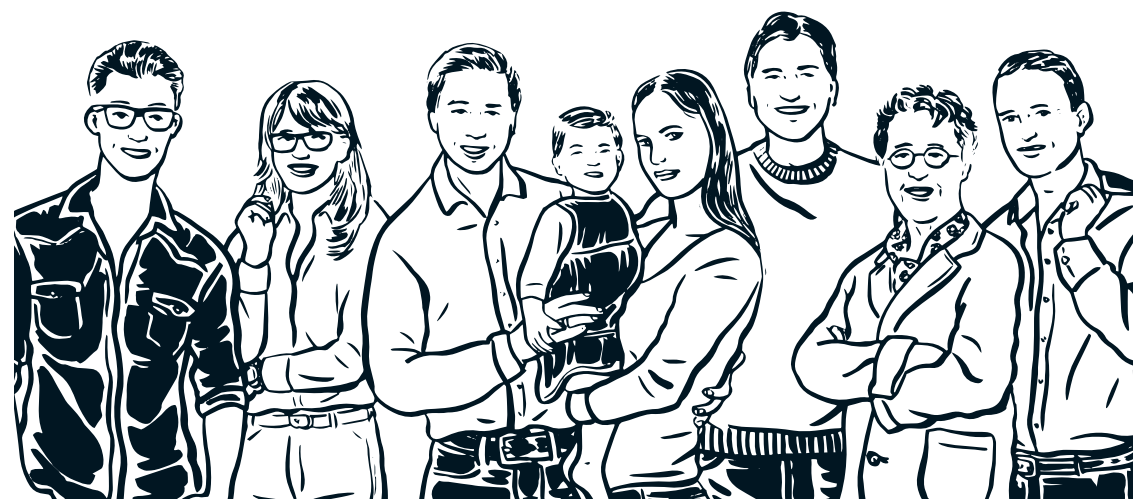


www.credit-cooperatif.coop/particuliers

Retrouvez-nous sur facebook et twitter



AVEC LES PRODUITS AGIR, VOUS AVEZ LE POUVOIR D'AGIR AVEC VOTRE BANQUE



Particuliers

AVEC MA BANQUE, JE SOUTIENS ATD QUART MONDE AUTREMENT

S'engager tous les jours, c'est possible !

À travers nos choix de consommation, de placement,
par notre envie de partage et notre volonté d'agir.

AGIR, c'est justement le nom de la gamme des produits engagés du Crédit Coopératif : des produits bancaires de partage, solidaires ou tracés, qui vous donnent les moyens de passer à l'action.

En partenariat avec le Crédit Coopératif, vous pouvez soutenir l'association ATD Quart Monde à travers la carte Agir et le livret Agir.

ATD Quart Monde, agir tous pour la dignité

Depuis 60 ans, ATD Quart Monde rassemble des familles en situation d'extrême pauvreté et des personnes de tous pays, qui refusent l'inacceptable de la misère. Ensemble, elles s'engagent pour la construction d'une société où toute personne verra sa dignité et ses droits fondamentaux respectés.

Pour relever ce défi, ATD Quart Monde mène un projet global :

- Agir au quotidien pour l'accès de tous aux droits de tous, avec des actions pilotes sur le logement, le travail, la santé, l'éducation, etc.
- Partager le savoir et la culture : bibliothèques de rue, ateliers de théâtre...
- Permettre l'expression et la participation des personnes les plus pauvres, à tous les niveaux de la société.
- Informer et mobiliser les citoyens, les institutions, les autorités pour que les plus pauvres soient pris en compte.

ATD Quart Monde est un Mouvement international, aujourd'hui présent dans plus de 30 pays.

www.atd-quartmonde.fr

MA CARTE AGIR
A UN DON POUR
NOUS FAIRE AGIR
ENSEMBLE



PARTAGEONS !

Les micro-dons
de la carte Agir
représentent 71 %
du total des dons
en 2018.

Le Crédit Coopératif
verse 50 % des
intérêts annuels
de votre livret
à l'association que
vous désignez.

LA CARTE AGIR

JE SOUTIENS L'ACTION D'UNE ASSOCIATION AU QUOTIDIEN

Avec la carte Agir, faire vos courses, régler vos achats, retirer de l'argent dans un distributeur ne sont plus des actes anodins

Vous bénéficiez de tous les services d'une carte Visa (Electron, Classic ou Premier) tout en étant solidaire au quotidien.

À chaque utilisation de votre carte, l'association partenaire de votre choix reçoit un don. Vos achats et vos retraits ont du sens !

Dès la souscription de votre carte, le Crédit Coopératif verse 3 euros à l'association ATD Quart Monde ou à une autre association partenaire⁽¹⁾.

Puis, à chacun de vos retraits, le Crédit Coopératif donne 5 centimes d'euro à cette même association ou 12 centimes d'euro pour un retrait dans un distributeur du réseau⁽²⁾ du Crédit Coopératif.

Vous pouvez aussi choisir de faire un micro-don (de 0,05 à 5€) à chaque utilisation, achat ou retrait, de votre carte Agir. Vous en définissez le montant et votre don est versé à l'association que vous avez choisie.

LE LIVRET AGIR

JE DONNE DU SENS À MON ÉPARGNE

Avec le livret Agir, vous partagez automatiquement une partie des intérêts de votre épargne avec ATD Quart Monde ou à une autre association de votre choix.

En plaçant votre argent sur un livret Agir, la moitié des intérêts générés par votre épargne est reversée à l'association ou la fondation partenaire que vous choisissez. Ce qui lui permet de renforcer ses moyens d'action sur le terrain.

Vous pouvez ainsi soutenir une association partenaire qui agit pour l'insertion par le logement ou l'emploi, le développement des énergies renouvelables, qui lutte contre la faim, promeut le développement de l'agriculture biologique en France...

Avec le livret Agir, vous épargnez sans risque et sans limite de dépôt. Vous bénéficiez d'une rémunération attractive et d'avantages fiscaux au titre de votre don⁽³⁾.

Le livret Agir est labellisé Finansol, gage de sérieux et de solidarité.

(1) Liste des associations partenaires disponible en agences et sur notre site internet.

(2) Les distributeurs du réseau : Crédit Coopératif, Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

(3) Votre don vous ouvre droit à une réduction d'impôts, selon la réglementation en vigueur.